Santé & Social

FORMATION ASSISTANT.E DE VIE DÉPENDANCE

Découvrez la **formation assistant de vie dépendance** pour accompagner des personnes dont l'autonomie est altérée !

À l'ADRAR, il est possible de devenir **assistant de vie dépendance. Grâce à notre formation,** vous pourrez répondre à une fragilité, à un état de dépendance temporaire ou permanent, dû à l'âge, la maladie, un accident ou un handicap. Il apporte une aide aux personnes dépendantes dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne.

L'**AVD, en formation** à différentes missions :

- Faire le lien avec la famille, l'entourage, les services médicaux et les autres intervenants au domicile.
- Intervenir dans les activités de la vie courante : entretien du domicile, courses, préparation des repas, démarches administratives.
- Accompagner des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie dans leur quotidien.
- Veiller au bien-être et à la sécurité.

Ce métier requiert certaines aptitudes et qualités, notamment la posture professionnelle, la prévention des risques, la maîtrise des gestes techniques, une bonne qualité d'écoute, le sens de la communication, la discrétion, le sens de l'organisation, la capacité d'adaptation.

ORGANISATION

- Lieux de formation : Toulouse, Montpellier, Carcassonne, Perpignan
- Effectif : De 10 à 15 personnes
- Durée modulable de 453 à 614 heures
- Durée en entreprise : 105 à 140 heures
- Modalités : Présentiel ou blended (combinaison de séquences à distance et en présentiel)
- Délai d'accès à la formation : 1 à 5 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFILS & PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Projet validé dans l'aide à la personne (première expérience souhaitable auprès de personnes âgées)
- Connaître le secteur d'activité et ses contraintes
- Posséder le sens des responsabilités et du relationnel
- Vérification des prérequis à l'écrit et à l'oral et entretien de motivation afin de décider de l'entrée en formation et de déterminer le parcours qui sera proposé

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : Assistant de vie dépendance
- Niveau : Titre professionnel de niveau 3
- Code RNCP/RS : 37780
- Nom du certificateur : Certification & Compétences (IPERIA)
- Date d'enregistrement de la certification : 19-07-2023

SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS

À la suite de ce parcours, l'ADVD a accès aux emplois d'Assistant.e de vie, Auxiliaire de vie, Aide aux personnes âgées.

Des équivalences partielles permettent d'accéder aux titres professionnels : « Employé.e Familial.e » et « Assistant.e maternel.le / Garde d'enfants ».

Code ROME K1302 – Code FORMACODE : 42056

Retrouvez l'intégralité de nos programmes de formation.

MODE DE FINANCEMENT & PRIX DE LA FORMATION ASSISTANT.E DE VIE DÉPENDANCE

La **formation Assistant.e de vie dépendance** peut être financée de différentes façons :

- Région Occitanie Cofinancé par l'Union européenne
-
- France Travail
- Éligible au CPF : 329966
- Éligible à la VAE
- Contrat de professionnalisation
- Pro-A
- Plan de développement des compétences
- Prix : Entre 4600€ et 6500 €

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- À l'issue de la formation, le stagiaire est capable :
- D'accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes de la vie quotidienne, qu'il s'agisse d'adultes, de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap provisoire ou permanent,
- De développer et gérer son activité auprès de particuliers employeurs,
- De maintenir et favoriser l'autonomie des personnes en situation de dépendance,
- D'exercer son activité à domicile en toute sécurité en prévenant l'ensemble des risques,
- D'effectuer l'entretien courant du domicile ainsi que du linge,
- D'effectuer la préparation et l'aide à la prise de repas de la personne accompagnée,
- De développer son autonomie, son adaptation, sa capacité relationnelle.

Données 2025 : sur la base de 8 apprenants dont 2 apprentis

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : NC %
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissemen id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 8 blocs de compétences :

- Bloc 1 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Bloc 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Bloc 3 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables
- Bloc 8 : Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Bloc 9 : Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Bloc 10 : Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Bloc 11 : Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Validation du certificat de SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours de la formation Assistant.e de vie dépendance est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.
Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :
- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.
Un formateur référent est attribué pour chaque stagiaire afin d'assurer un suivi individualisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation pré-formative en amont du parcours : pour évaluer les besoins, vérifier les prérequis et individualiser la formation.
- Mesure des apprentissages tout au long du parcours qui donnent lieu à la rédaction d'un dossier d'analyses de pratiques à présenter au jury final.

- Validation de chaque bloc de compétences soit par une mise en situation individuelle simulée soit par une étude de situation professionnelle individuelle sur support numérique. Possibilité de rattrapage pour chaque bloc. Validation partielle possible.
- Délivrance du Titre : suite à un jury de certification si tous les blocs ont été validés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation « Assistant.e de vie dépendance » se déroule dans nos locaux composés de salles de cours, salles informatiques, appartement pédagogique comprenant des postes de cuisine, une salle de bain et toilettes et un espace pour personne dépendante (lit médicalisé, matériel d'aide aux transferts...). Dans le cadre des séances de formation à distance, une plateforme de formation à distance sert de socle à la formation (accès aux contenus, supports, réalisations concrètes à réaliser : tests, devoirs à rendre). L'animation des séances est réalisée via un outil de visioconférence. Des outils numériques innovants sont intégrés à l'animation et permettent de dynamiser et rendre ludiques les séances.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le coordinat.eur.rice pédagogique, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, et le suivi individuel tout au long de la formation. Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.
Le format.eur.rice référent du dispositif est le garant technique de la formation.
Les format.eurs.rices internes sont experts dans leur domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Les format.eurs.rices externes, psychologues, ergothérapeutes... interviennent sur des modules spécifiques.
Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 21/09/2026

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Carcassonne

carcassonneinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Perpignan

perpignaninfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96